

peut faire son concurrent américain, j'accepterai sa réponse, mais ce sera au péril de l'opinion que je m'étais faite de son bon sens. Il sait très bien que cette question est des plus importantes pour tous les métiers. Il serait oiseux de jouer sur les mots. Ne pouvons-nous connaître la vérité à ce sujet? Pourquoi cette hésitation à répondre à une question très claire? Pourquoi n'aurions-nous pas droit à ce renseignement?

M. MacLEAN (Prince): Mon honorable ami préconise-t-il un dégrèvement?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Faisons-nous des réductions? Naturellement, je sais que le Gouvernement a pour principe de rejeter la responsabilité sur tout autre que lui-même. Malheureusement, ce n'est pas nous qui dirigeons les affaires. J'ai déjà exprimé mon opinion à ce sujet. Me faut-il la répéter?

M. MacLEAN (Prince): Nous aimerions avoir une réponse à la question.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je n'ai pas changé d'avis en si peu de temps, et, quelle que soit ma réponse, elle ne changera en rien le caractère de l'assertion du ministre de l'Agriculture (l'hon. M. Motherwell).

M. MacLEAN (Prince): Je croyais que mon honorable ami désirait que nous aidions les fabricants; il désirait certainement les protéger relativement au droit de douane. Ceci les aidera. Il désire aussi assurément aider le consommateur de l'Ouest. Quelle est son attitude? Nous aimerions connaître la logique de son raisonnement.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je ne discute pas du tout, en ce moment, je ne cherche qu'à connaître les faits,—la vérité—s'il est possible; il sera peut-être impossible d'obtenir aucun renseignement, mais je continuerai à la chercher. Quant à aider le fabricant ou qui que ce soit au moyen de tarif-marchandises injustes et de faveur, je ne le veux certainement pas, et je l'ai dit plusieurs fois. A quoi bon le répéter? Je l'ai dit assez clairement pour que tous le comprennent bien. Aurai-je une réponse à une question qui se rapporte à ces articles mêmes, et que l'on étudie de temps à autre? Est-il vrai qu'il y a une entente entre les fabricants d'instruments aratoires et le Gouvernement, en vue du rétablissement du tarif du pas du Nid-de-Corbeau?

L'hon. M. ROBB: Monsieur le Président, si l'on avait discuté devant le comité le prix auquel les instruments aratoires avaient été

vendus et se vendraient dans l'Ouest canadien, je comprendrais l'argument de mon honorable ami. Mais telle n'est pas du tout la question. Il ne s'agit que du rajustement du tarif douanier, et mon honorable ami retarde lui-même le renseignement qu'il désire, car le Gouvernement se propose d'annoncer en temps voulu son attitude sur la question du tarif-marchandises. Mais le moment n'est pas opportun pour discuter de ce tarif. Que mon honorable ami, qui ne faisait pas partie de cette Chambre alors, me permette de lui rappeler, que j'étais membre de l'opposition, et que j'ai au moins contribué à garder les députés en Chambre pendant l'adoption de cette loi, et je me souviens très bien alors que sir Thomas White présenta la loi dégrèvant le tarif-marchandises sur les instruments aratoires à destination de l'Ouest canadien, et je puis assurer mon honorable ami qu'il n'y aura pas le moindre obstacle de la part des libéraux, si l'on fait cette minime concession aux cultivateurs de l'Ouest.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je suppose que sir Thomas White a exposé la situation sous son vrai jour dès le début; du moment que l'opposition était ainsi mise au courant elle n'avait aucune raison d'y faire obstacle.

M. FORKE: Monsieur le président, à mainte reprise l'honorable député de York-Ouest (sir Henry Drayton) s'est plaint des interruptions qui l'empêchent d'avancer la besogne de la Chambre. Il est très difficile pour un député ordinaire de dire un mot lorsque l'honorable représentant discute sur un point quelconque. Sans vouloir interrompre, je tiens certainement à parler de temps à autre au cours du débat. Voilà près d'une heure que nous consacrons à une simple question que l'honorable député a adressée à l'honorable ministre intérimaire des Finances (M. Robb), à laquelle ce dernier ne semble pas disposé à répondre, et pourtant l'honorable député tourne et retourne sa question, et la pose de différentes manières depuis une demi-heure, pour le moins. Je me demande qui fait perdre le temps de la Chambre. C'est à peine si je me suis levé une demi-douzaine de fois; cependant les honorables messieurs à ma droite ont fait remarquer comme je suis borné, et combien il est difficile de me faire comprendre quelque chose. Ces remarques me sont indifférentes quand j'en considère la source; c'est même un peu flatteur que ces honorables messieurs s'occupent de moi à ce point. J'aimerais me faire expliquer pourquoi mes honorables amis à ma droite ont changé leurs tactiques depuis deux ou trois jours. Pendant des semaines nous avons écouté leurs lamentations: les manu-